ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Cinquième District.

W. C. Faust & James McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Simon J. Craig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt-deux sur un plan de C. Uncas Lewis, voyer, en date du 20 mai 1871, et annexé pour référence à un acte de vente par Alphonse Camus à Mac Hill, passé pardevant Alfred J. Lewis, notaire en cette ville, le 12 juin 1871, ledit lot de terre est situé dans le Cinquième District de cette ville et mesure quarante huit pieds de face sur un passage (allée) vingt quatre pieds de largeur dédié par ledit Alphonse Camus en usage en commun comme chemin public sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, E. J. Meral; Chrétien & Sutton, avocats pour les plaignants.
6 août—6 13 20 27—sept 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande et attrayante propriété résidence

De valeur, bien située

Connue comme le No 1430 avenue Jackson, entre les rues Prytanée et Colisée.

J. C. Hutchinson vs James M. Winship et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,889—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans la ville de la Nouvelle Orléans; dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Prytanée et Colisée, mesurant soixante-deux pieds de face à la rue Jackson par une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, et étant composée du lot entier No sept et d'une partie du lot No huit, sur un plan par H Moelhausen, architecte, en date du 5 mai 1848, et déposé pour référence dans l'étude de L. R. Kenny, alors notaire de la paroisse de Jefferson, en cet état.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 août—6 13 20 27 sept 3 9

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
5 mars—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Cinquième District.

Située No 827 (vieux No 165) rue Vallette, entre Homer et Slidell, ou Jackson, la rue à l'arrière étant la rue Verret.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Max Max Millian.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,072—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot numéro neuf ancien plan et maintenant numéro seize nouveau plan, de l'ilet No 148, lequel est compris entre les rues Vallette, Verret, Jackson et Homer, mesurant trente pieds deux pouces une ligne de face à la rue Vallette, trente pieds de profondeur dans le fond, cent vingt-cinq pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Homer et cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, E. J. Meral, Chrétien & Suthon, avocats des plaignants.
6 août—6 7 13 20 27 - 3 9 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 17 AOUT.

Un joli cottage élevé

No 810 RUE LOUISA,

Troisième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 17 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre en date du 9 juillet 1897, dans l'affaire de la succession de Catherine Butman, veuve de James Joseph Segrave, No 51,343, du Dossier de ladite Cour et pour le compte de ladite succession, à l'encan, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Dauphine, Bourgogne et Clouet et mesurant, au pied américain, 40', 0" de face à la rue Louisa sur une profondeur de 85', 0", entre lignes parallèles, huit pouces et quatre lignes sur le côté de ladite propriété le plus près de la rue Dauphine, étant sujets, en faveur de la propriété attenante aux droits et servitudes de passage et d'appui au hangar dans le fond, résultant de la destination du père de famille.

Les améliorations consistent en un élégant cottage en bois, élevé et retiré de la banquette, avec une jolie cour pavée de côté. La maison contient galerie de face et dans le fond, corridor et sept (7) chambres, gaz dans toute la maison. Les murs dans les chambres principales sont ornés de jolies tapisseries. Loué à raison de $25 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste du prix, s'il y en a, à un, ou, à un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, payable en un deux billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de non-paiement à la maturité, le tout garanti par hypothèque spéciale et liens et privilèges du vendeur sur la dite propriété, ensemble avec les autres clauses de garantie. Les taxes pour l'année courante de 1897 doivent être payées par l'acquéreur. Dix pour cent du prix de l'adjudication doit être déposé avec l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente doit être exécuté pardevant T. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juil—17 18 25—1 8 15 16 17 août

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos municipaux 929 et 931, avenue Opelousas, entre les avenues Elmire et Pacifique.

Dans l'affaire de la succession de Marie Joséphine Pitre, veuve décédée de William Trenton Price.

DIX-HUITIÈME COUR DE DISTRICT judiciaire, paroisse Lafourche—No 1515 (Probates)—En vertu d'une commission et ordre de vente daté le 29 juillet 1897, à moi adressé par l'Honorable Dix-Huitième Cour de District, paroisse Lafourche, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, cet Etat, désigné par les numéros un et deux dans l'ilet numéro vingt et un, maintenant ilet numéro cent vingt-huit sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849 et déposé dans l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire dans la dite ville, le dit ilet est borné par les avenues Opelousas (anciennement rue Market) Slidell (anciennement rue Jackson) Elmira et Pacifique lesdits lots mesurent chacun vingt sept pieds cinq pouces de face à l'avenue Opelousas (anciennement rue Market) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lot No un forme l'encoignure des avenues Opelousas (anciennement Market) et Pacifique, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte et maintenant désignés par les numéros municipaux 929 et 931 avenue Opelousas.

Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 août—6 7 13 20 27—sept 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Troisième District,

Située No 1214 (ancien No 162) rue St-Ferdinand, entre les rues Marais et Urquhart.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Felix Ohler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,073.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Ferdinand, Morales, Urquhart et Port, désigné par le numéro dix de l'ilet No quinze (maintenant lot No 28 de l'ilet No 486 sur les rôles d'assessement) sur un plan tiré par L. H Pilié, député voyer, et mesurant, en mesure américaine, vingt-huit pieds six pouces de face à la rue St-Ferdinand sur une profondeur de cent trente-et-un pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart; E J. Meral; Chrétien & Suthon, avocats pour les plaignants.
6 août—6 13 20 27—sept 3 9

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Mobilières, Non Réclamées, Pour le Compte de Ceux que Cela Concerne.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet, le SAMEDI, 14 août 1897, à 11 heures A. M., il sera vendu aux enchères publiques, conformément à l'acte 124 de la session de 1890, de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, autorisant la vente par porteurs communs, de tous les frets non réclamés, et régularisant la disposition des résultats, etc., dans le hangar No 4 du chemin de fer Illinois Central, encoignure Erato et Front, pour le compte de ceux que cela concerne.

Boites de machines, marchandises, lingerie, livres, trappes; 78 douzaines de faïence, 1 machine à coudre, graines de coton, paniers, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux; les marchandises devront être délivrées immédiatement.
4 août—4 8 14.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Cinquième District.

Nos 124 et 126 rue Morgan, entre les rues Bouny et Seguin (la rue à l'arrière étant la rue Patterson).

Eureka Homestead Society vs Annie May Thompson, femme de Guy M. Sadler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 53,956—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal dix, borné par les rues Morgan (anciennement Villeré) Bouny, Seguin et Patterson, ladite portion ou morceau de terre mesurant en mesure américaine, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Morgan par cent dix-sept pieds un pouce et deux lignes entre lignes parallèles et étant cette partie du lot No 7 la plus près de la rue Bouny. Le tout d'après le certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 3 août 1894 et annexé pour référence à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 5 septembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
6 août—6 7 13 20 27—sept 3 9

Succession de George Weisler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,249—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice Weisler, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
7 août—7 11 16

QUINIUM LABARAQUE

VIN FEBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES PH[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District,

No 2637 rue Toulouse, entre les rues Dorgenois et Broad, (la rue à l'arrière étant la rue St-Pierre.)

W. C. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead & Building Association vs William Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,866.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Dorgenois et Broad, désigné sur le rôle d'assessment comme lot No 37 de l'ilet No. 337 et mesurant en mesure anglaise trente pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de cent cinquante trois pieds pouce et six lignes, borné à l'Est par la propriété de Marie Arnaud et à l'Ouest par la propriété de William Weiser.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans
DINKESPIEL & HART, Avocats pour les plaignants
10 juil—10 16 23 30—août 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District.

Joseph Vaccaro vs Paul N. Verneuille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,777—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet municipal No 320, borné par les rues Ursulines, Hôpital, Dorgenois et Rocheblave; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro douze sur un plan dressé par J. A. Pueyo, architecte, le 16 juillet 1844 et déposé pour référence dans le Bureau de Félix Percy, alors notaire en cette ville, et mesurant, conformément au dit plan, en mesure américaine, trente sept pieds quatre pouces de face à la dite rue Ursulines sur cent trois pieds deux pouces et huit lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9 10 16 23 30—août 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée dans le Deuxième District,

Etant les Nos 918, 920 et 922 rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne,

Anciennement connue comme "Louisiana Troy Laundry."

Robert E. Rusha vs Walter Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,845—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 12 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourgogne, étant l'ilet No 90, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés comme les numéros neuf cent dix-huit, neuf cent vingt et neuf cent vingt deux rue Toulouse. La dite portion de terre est décrite comme deux lots se joignant et mesurant ensemble, mesure américaine, soixante-quatre pieds, dix pouces de face sur la rue Toulouse par une profondeur de cent soixante-deux pieds trois pouces, le tout plus ou moins entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9 16 23 30 août 6 12

PAR. D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique cottage simple élevé

AVEC GRAND TERRAINS, No 1224 N Galvez, Entre les rues Hôpital et Quartier.

—ET—

Grand site de choix adjacent pour bâtir

AUSSI, UN TERRAIN DE CHOIX Faisant face à la rue Quartier, dans le même ilet

Succession de E. D. LeBreton.

No 51,875—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau 112 rue Carondelet, MARDI 31 AOUT 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la dite Cour daté le 30 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique—

1. Une certaine portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par Galvez, Quartier, Hôpital et Johnson; la dite portion de terre mesure 71' 8" 7"' de face à la rue Galvez, 83' 5" 0"' dans le fond, par 202' 9" 5"' de profondeur sur la ligne du côté de la rue Hôpital, 97' 0" 0"' de profondeur sur la ligne du côté de la rue Quartier; de là, sur une ligne allant vers la rue Hôpital 14' 0" 0"'; de là, ayant une autre profondeur de 99' 9" 4"'; de là 28' 3' 4"' sur une autre ligne vers la rue Quartier à l'arrière de la ligne du fond laquelle portion de terre doit être prise à une distance de 143' 2" 3"' de l'encoignure Hôpital et Galvez, d'après un plan dressé par De Armas, voyer, en date du 12 janvier 1897. Les améliorations comprennent un cottage simple élevé retiré de la rue, portant le numéro municipal 1224 rue Galvez. La maison est en bon état et contient galerie de devant, corridor, salon, salle à manger et 4 chambres à coucher; chambre à bain et pantry; dans la cour il y a une bâtisse à deux étages, ayant 2 chambres en haut, 2 en bas, 2 citernes, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre contigu à la propriété décrite ci-dessus désigné par la lettre B et mesurant 47' 8" 0"' de face à la rue Galvez, 20' 0" 0"' de largeur au fond, par 97' 0" 0"' sur la ligne de côté contigue au lot A et le plus près de la rue Hôpital, 76' 0" 0"' sur la ligne de côté la plus près de la rue Quartier, de là sur une ligne courant vers la rue Hôpital de 30', de là ledit lot a une autre profondeur de 39' 2" 4"' sur une ligne courant de la rue Johnson jusqu'au point de profondeur du fond.

3° Un autre certain lot de terre dans le même ilet que le lot décrit ci-dessus, et adjoignant au fond le lot B, désigné par la lettre C, et mesurant 42' 1" 2"' de face à la rue Quartier, 39' 2" 4"' de largeur dans le fond, 100' sur la ligne de côté vers la rue Johnson et 82' 4" 0"' sur la ligne la plus rapprochée de la rue Galvez.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il en a, à un et 2 ans, en billets des acquéreur, souscrits et endossés par eux, et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec pacte de non-aliénation et toute les clauses de sécurité dans l'acte de vente, tel que le transfert de la police d'assurances aux vendeurs ou détenteurs des dits billets, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas du non-paiement des dits billets à maturité.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Emile J. Barnet, notaire public. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1897 en sus de leur prix, et déposeront 10 pour cent du prix d'adjudication
31 juil—31 août 1 8 15 22 29 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Sixième District.

Portant le No 1009 rue Valence, entre les rues Camp et Chestnut.

Preston F. Hall vs James Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,086—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement connue comme faubourg Bouligny, désigné par les numéros neuf et dix de l'ilet No 34 (maintenant ilet No 259, borné par les rues Valence, Camp; Chestnut et Cadiz conformément au plan dressé par F A. Puejo, le 23e jour de février 1839 et déposé en l'étude de C V. Foulon, ancien notaire en cette ville, les dits lots se touchent et mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Valence par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaires ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 août—6 7 13 2 27—sept 3 9

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur

RUE CONSTANCE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 53.943.

SUCCESSION DE VEUVE ANNE McINERNEY.

PAR E CURTIS, Encanteur, Bureau 54 et 56 rue Baronne -Sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Honorable Geo. H Théard, juge, daté et signé le 2 août 1897, et à moi adressé et par et avec le consentement de tous les héritiers, co propriétaires et les parties intéressées, je procéderai à vendre le

MARDI, 7 SEPT. 1897, A MIDI,

—A LA—

Bourse des propriétés foncières, 629 et 631 rue Commune,

La propriété foncière ci-dessous, dans ladite succession:

1°. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les No municipaux 2404 et 2406 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borne par les rues Première, Deuxième, Constance et Laurel, désigné par la lettre "A" sur un plan par E. Pilié, assistant voyer de la ville, daté du 7 juillet 1897; le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2408 rue Constance, dans les mêmes district et ilet et touchant la propriété ci dessus décrite, désignée par la lettre B sur le dit plan. Le dit lot mesure 16 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, pour des billets avec lieu du vendeur et toutes autres clauses de garantie, portant 7 pour cent d'intérêt. L'acquéreur devra payer les taxes de 1897, et paiera pour l'acte de vente pardevant B. Rouen, Esq., N. P. Un dépôt de dix pour cent comptant sera fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.
24 août—4 7 8 11 15 18 22 29—sept 5 6 7

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,004—Division E—Max Wolfson vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public, en cette ville, commençant le MARDI, 24 août 1897, à 11 heures A. M., et que Henry Dufilho, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de la cour.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1897.
[Signé] GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18 juil—18 30 août 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,038—Division B—M. et Mme Walter G. Salaun vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires M et Mme Walter G. Salaun soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire, à son bureau No 144 rue Carondelet, en cette ville, commençant vendredi, le 20me jour d'août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre la personne ainsi que les biens desdits pétitionnaires soient suspendues, et que F. B. Thomas, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1897.
Signé: FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18 juil—18 30—18 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 51,001—Division E—Cour Civile de District—Bartholomew Moran vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bartholomew Moran, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Griffin, notaire public à son Bureau, No 636 rue Gravier en cette ville, commençant le LUNDI, 16me jour d'août 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. J. Meral, Esq, avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1897.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
WM. H. PASCOE, Avocat.
15 juil—15 25 - 13 août

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE d'Orléans—No 54,161, Division B—Cour Civile de District—Henry Wishan vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée et tenue pardevant Frank N. Butler, jr, notaire public de cette ville, commençant LUNDI, le 23 août 1897, pour voter sur l'application d'un répit de un, deux et trois ans; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 août 1897.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
3 août—3 7 12

Succession de William Edmond Hanover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,447 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Godchaux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre dela Cour,
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Rouse & Grant, 701 Bâtisse Hennen.
3 août—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le sixième district.

Sur la rue Breslau (maintenant South Robertson), entre les rues Marengo et Milan, la rue Arcadia (maintenant Sud Magnolia) étant la rue derrière.

Sur les conditions de la vente.

J. N. Roussell, M. D., vs Charles Joseph Buchholz ou Buchholtz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,992—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé et étant dans le sixième district de cette ville dans l'ilot borné par les rues Milan, Marengo, Arcadia (maintenant Magnolia) et Breslau (maintenant Sud Robertson) étant l'ilet No. 625 lequel dit lot de terre est désigné par le numéro vingt quatre sur un plan ou devis annexé à un acte passé dans l'étude de B. Rouen, notaire le 7 juin 1895, et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Marengo et Breslau (maintenant S. Robertson), edit lot No vingt-quatre mesure trente pieds de face à la rue Breslau (maintenant S. Robertson) sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant, maintenant due, à savoir, deux cents dollars, avec 8 0[0 par an d'intérêt du 27 juillet 1896 jusqu'au paiement; 5 0[0 honoraires d'avocats sur tout le montant du principal et de l'intérêt en litige; $6 50 pour la copie de l'acte, les coûts et charges du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement des trois billets suivants, à savoir:

2 Billets de $100 chacun, payables respectivement le 27-30 juillet 1898 et le 27-30 juillet 1899. Billet de $400 payable le 27-30 juillet 1900, tous tirés par Daniel Hughes et par lui endossés et portant 8 0[0 par an d'intérêt du 27 juillet 1896 jusqu'au paiement et garantis par lien et hypothèque spéciale du vendeur sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 27 juillet 1895 et le paiement desquels billets a été assumé par le défendant, d'après l'acte passé pardevant ledit notaire B. Rouen, le 16 septembre 1895 etc.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il en reste, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juil—23 24 25 26 30—août 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Sixième District,

Connue comme No 1116 rue Arcadia,

Entre les rues Milan et Marengo.

Dr J. N. Roussel vs George Lhote, syndic de Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,624—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville et étant dans l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Arcadia et Breslau, maintenant sud Robertson étant l'ilet No 625, lequel dit lot de terre est désigné par le No onze sur un plan ou devis annexé à un acte passé en l'étude de B. Rouen, notaire, le 7 juin 1895, et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Marengo et Arcadia, le dit lot No onze mesure trente pieds de face à la rue Arcadia sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due—savoir, cent dollars avec 8 0[0 par an d'intérêt à partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement; 5 0[0 d'honoraires d'avocats sur tout le montant du principal et de l'intérêt compris dans ce procès; le coût et charges du procès et de la vente et les taxes dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement des quatre billets suivants à savoir:

Trois billets de $100 chacun, payable respectivement le 5 au 8 juillet 1897 le 5 au 8 juillet 1898 et le 5 au 8 juillet 1899, et un autre billet de $400 payable le 5 au 8 juillet 1900, tous tirés par Otto Kelm et par lui endossés, et portant intérêt à huit pour cent par an à partir du 4 juillet 1895 jusqu'au paiement final, et garantis par liens du vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et le paiement desquels billets a été assuré par le défendant d'après l'acte pardevant B. Rouen, notaire le 9 avril 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
30 juil—30 août 6 13 20 27 sept 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District,

Connue comme le No 5319 rue Remparts, entre les rues Egania et Andry.

Bertrand P. Lauseig vs John Proctor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,227—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-deux dans l'ilet No 337, borné par les rues Remparts, Egania, Andry et St-Claude, conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 16 mars 1872 et annexé à un acte passé pardevant E Bouny, notaire, le 26 avril 1872, lequel lot mesure en mesure américaine, vingt-six pieds huit pouces et sept lignes de face sur la rue des Remparts vingt-six pieds huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond par cent trente-huit pieds trois pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
17 juil—17 18 19 23 30—août 6 13 19

"OLD RELIABLE"

CHEMIN DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE

DONNRRA UNE

EXCURSION A CINCINNATI le 16 août.

$10............ALLER ET RETOUR

Billets bons pendant douze jours avec privilège de s'arrêter à l'exposition de Nashville.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau sous l'hôtel St-Charles ou au dépôt au pied de la rue du Canal.

C. MARSHALL, Surintendant.
JOHN KILKENNY, D. P. A.
6 août—10f

Chemin de fer Louisville et Nashville
Le temps le plus rapide fait entre la Nouvelle-Orléans et New-York est fait maintenant par le service quotidien limité du chemin de fer Louisville et Nashville. uil—dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grandes Propriétés de Valeur et Améliorées du Deuxième District.

Stephen Escoffier vs Walter Salaün.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,888—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine étendue de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Deuxième District de cette ville sur le Bayou St-Jean, désigné par la lettre 'C' sur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer de ville en date du 25 octobre 1884, un devis et lequel est joint à un acte de vente passé pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville, le 11 juillet 1885. Ladite étendue de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir: soixante pieds de face sur le chemin public le long du dit Bayou St-Jean, deux cent quatre-vingt-seize pieds quatre pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté le séparant de la propriété de S. Escoffier et A. D'Hébécour, trois cent cinquante-huit pieds aussi de profondeur sur la ligne opposée la divisant du lot "D" dudit plan, et cent vingt-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans le fond.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No un sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 30 avril 1874, annexé à un acte d'achat du plaignant, formant l'encoignure du Bayou St. Jean et du chemin de la Métairie mesurant cent trente deux pieds de face à la dite rue Bayou St Jean cent quarante quatre pieds de face au chemin de la Métairie, deux cents trente-deux pieds et un pouce de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2 sur le plan ci-dessus mentionné, et deux cents vingt cinq pieds et neuf pouces sur l'autre ligne dans le fond de la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9 10 16 23 30—août 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Sixième District,

Connue comme nouveau No 344, rue Chestnut (maintenant rue Audubon).

François Castaing vs Joseph De Blois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,912—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé à Greenville, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 37 borné par les rues Broadway, Oliver, Chestnut et Wall, ledit lot est désigné par le numéro dix et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juil—16 17 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Sixième District,

Connue comme No 1120 rue Arcadia.

Entre les rues Milan et Marengo.

J. N. Roussel, M. D., vs George Lhote, syndic de Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,623—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, étant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Arcadia et Breslau, étant l'ilet No 625, lequel dit lot de terre est désigné par le No douze sur un plan ou devis annexé à un acte passé en l'étude de B. Rouen, notaire, le 7 juin 1895 et commençant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Marengo et Arcadia, le dit lot No douze mesurant trente pieds de face sur la rue Arcadia, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, pour $100, avec 8 0[0 par an d'intérêt à partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement; 5 0[0 honoraires d'avocat sur le montant du principal et de l'intérêt inclus dans le procès, le coût et charges du procès et de la vente, et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement des billets suivants, à savoir:

Trois billets de $100 chacun payables respectivement les 5 au 8 juillet 1897, 5 au 8 juillet 1898 et 5 au 8 juillet 1899, et un autre billet de $100 payable le 5 au 8 juillet 1900, tous tirés par D. M. Jones et par lui endossés et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement et garantis par lien du vendeur et hypothèques spéciales sur ladite propriété et le paiement desquels billets a été assumé par le défendant d'après l'acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 9 avril 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 juil—30 - août 6 13 20 27—sept 2

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. M. Fruh et al vs M. et Mme Michel Zinser et als.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 rue Commune, MERCREDI, le 8 septembre 1897, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans**, No 719 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement par l'Hon. F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 juillet 1897 et signé le 2 août 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues MORALES MARIGNY, BONS-ENFANTS et CHAMPS-ELYSÉES, formant l'encoignure des rues Marigny et Morales, ayant, en mesure américaine 24 pieds 8 pouces de face à ladite rue Morales sur une profondeur de 68 pieds 10 pouces et 7 lignes, selon le plan daté du 10 juillet 1868, dressé par J. A. Celles architecte, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 août—6 7 11 18 25 sept 1 8

Succession de Patrick Egan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,204—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Egan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
7 août—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du cinquième district,

Connue comme No 408 et 410 rue Jackson (maintenant avenue Slidell) entre les rues Monroe et Franklin.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Lettia Seymour et Moses D. Seymour, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 53,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 123, borné par les rues Monroe Franklin, Jackson et Market, désigné par le No 29 sur un plan dressé par Charles A. De Armas, ingénieur civil, le premier jour de novembre 1865 et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 15 décembre de la même année.

Le dit lot de terre mesure en mesure américaine, trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson sur cent dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, E. J. Meral et Chrétien & Suthon, avocats pour les plaignants.
17 juil—17 18 23 25 30—6 13 19 août

Vente par le Coroner de la Paroisse d'Orléans d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Portant le vieux numéro municipal No 39 rue Polymnie entre St-Charles et Prytanée,

John J. Kuhn vs. John S. Torry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,012—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Prytanée, Euterpe et St-Charles, ladite portion ou lot formant une partie du lot No 13 de l'ilet No 75, conformément au plan original du faubourg Annonciation, déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, mesurant, au pied français, quinze pieds plus ou moins de face à la rue Polymnie sur une profondeur de cent-vingt pieds et connue par le local vieux No 39 rue Polymnie et étant la moitié la plus près de la rue St-Charles de la propriété acquise par W. M. Grant de Isaac Lanenberg par acte passé pardevant W. Shannon, ancien notaire en cette ville, le 26 septembre 1866. La dite portion ou morceau de terre a été acquise par le défendeur par achat de J. o F. Popp conformément à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 19 décembre 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Y. R. LEMONNIER, Coroner de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—16 17 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans Quatrième District, connue comme

No. 1022 Avenue Washington

entre les rues Magasins et Constance, Succession de Mme Jas. McCerren et Georgiana McCerren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 51,837. En vertu d'un ordre de vente daté du 19 juin 1897 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, le JEUDI 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington Magasins, Constance (anciennement rue Live Oak) et Sixième et désigné par le numéro Six sur un plan déposé pour référence dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32 et aussi comprenant huit pouces du lot numéro cinq sur le dit plan, lequel dit lot ou portion de terre mesure en mesure américaine trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Washington par cent cinquante pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et c'est la même propriété que feu George W. McCerren avait acquise par achat de Ashford Addison par un acte passé pardevant William Shannon, ancien notaire en cette ville, le trentième jour d'octobre mil huit cent soixante cinq.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la Paroisse d'Orléans.
17 juil 17 18 19 23 30 août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Connue comme les Nos 1909 et 1911 rue Bourbon.

James Wilson vs Francois D. Daubert, syndic définitif des créanciers de Joseph M. Segui, insolvable.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 53,876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 497 borné par les rues Bourbon, Marais (anciennement Morales), Union et Urquhart, ledit lot mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Bourbon sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant situé à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Bourbon et Marais. Ledit lot de terre était premièrement désigné comme faisant partie du lot 257 dans l'ilet 29 adjoignant au lot 287 d'après le plan du nouveau faubourg Marigny

Saisi dans l'affaire ci dessus,
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juil—9 16 23 30—août 6 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ellen Mermouget, femme décédée de Louis Alexander Tonglet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54 215—Division D—Attendu que Louis Alexander Tonglet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Ellen Mermouget, femme décédée de Louis Alexander Tonglet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
11 août—11 16 21